

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DU DEVELOPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR

SOUS-DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR PRIVE

N° _____/L/MINESUP/DDES/ESUP/SDA/ANAP

24-06299



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DEPARTMENT OF DEVELOPMENT OF
HIGHER EDUCATION

SUB-DEPARTMENT OF PRIVATE
HIGHER EDUCATION

Yaoundé, le 16 JUILLET 2024

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur

A

Monsieur OLOUME ONANENA
Promoteur de Hec et Hightech OLOUME

TIMOLEON II

Tel.677972121/696779557

YAOUNDE

Réf. V/I mars 2024

Objet : Demande d'autorisation spéciale pour
la création et l'ouverture d'un IPES.

Monsieur le Promoteur,

Suite à la mission d'évaluation effectuée par une équipe de mon département ministériel, dans
votre Institut le 31 mai 2024,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que je marque **mon accord, pour la création et
l'ouverture de Hec et Hightech OLOUME TIMOLEON II** situé dans la ville de Yaoundé,
département du Mfoundi, arrondissement de Yaoundé V, quartier Essos (Hôtel du Plateau), au lieu-dit
« Crèche les Saints Innocents », pour le cycle, les filières et les spécialités ci-après:

Cycle : BTS

Filière 1 : Gestion

Spécialités : Assistant manager, Gestion des projets, Gestion de la qualité, Gestion des
systèmes d'information-Gestion des collectivités territoriales (**Option**: Administration des
Collectivités Territoriales)-Banque et Finance-Assurance-Comptabilité et Gestion des
Entreprises-Micro finance-Gestion des ONG

Filière 2 : Carrière Juridique

Spécialités : Droit des Affaires et de l'Entreprise

Filière 3 : Génie Informatique

Spécialités : E-commerce et Marketing Numérique-Maintenance des Systèmes Informatiques-
Informatique Industrielle et Automatisation- Génie Logiciel

Filière 4 : Réseaux et Télécommunications

Spécialités : Télécommunications -Réseaux et Sécurité

Filière 5 : Art et Métiers de la Culture

Spécialités : Infographie et Web design-Management Evènementiel

Filière 6 : Commerce- Vente

Spécialités : Marketing -Commerce -Vente.

La présente autorisation provisoire sera régularisée par un arrêté, au terme des travaux de la Commission Nationale de l'Enseignement Supérieur Privé (CNESP), et après paiement des frais exigibles, conformément à la décision conjointe N°2705/MINFI/MINESUP du 17 novembre 2015 fixant les taux de participation financière des IPES à l'étude et au traitement de leurs demandes d'accréditation devant ladite CNESP.

Veillez agréer, Monsieur le Promoteur, l'assurance de ma parfaite considération. /-



Jacques Fame Ndong